

## **FORMULAIRE**

## COMMUNICATION DES COORDONNEES DE CONTACT POUR CREATION ESPACE PERSONNEL

:	
:	
:	
:	
:	
Adresse e-mail * :(Merci de n'en saisir qu'une et de l'écrire lisiblement)	
:+	
T A ENVOYER	
<ul> <li>Scanné et joint lors du processus de création d'espace personnel, sur le site <u>www.crpn.fr</u></li> <li>ou scanné et joint au formulaire de contact dans l'espace public du site <u>www.crpn.fr</u></li> <li>ou par courrier postal à :</li> </ul>	
CRPN	
Service Carrières et Prestations	
14 rue des Pyramides CS 60322	
75041 Paris Cedex 01	
Signature	

Dès l'enregistrement de ces informations, la CRPN vous adressera un e-mail et vous pourrez effectuer ou renouveler votre demande de création d'espace personnel sur le site www.crpn.fr.

Les données personnelles enregistrées à partir de vos réponses font l'objet d'un traitement informatique par la CRPNPAC en tant que responsable de traitement en vue de la liquidation de votre pension CRPN. Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles ainsi qu'un droit à la limitation au traitement de vos données. En outre, vous disposez du droit de définir des directives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de la CRPNPAC à : protection.donnees@crpn.fr. Si vous estimez après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Pour plus d'informations : https://crpn.fr/informatique-et-libertes/

\*Les données de contact collectées sont destinées à faciliter l'instruction de votre demande par la CRPNPAC en cas de besoin d'échanges. Les données collectées sont conservées le temps nécessaire au versement de la prestation.